

AVIS PUBLIC

RETRAIT DE LA RÉOLUTION CA23 220135

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par la résolution CA23 220135 visant à autoriser la construction d'un projet résidentiel au 1990, rue William (lots 1 573 209 et 2 296 177 du cadastre du Québec) (dossier 1234334001);

PRENEZ AVIS, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), que lors de la séance ordinaire du 5 juin 2023, le conseil d'arrondissement a retiré la résolution CA23 220135 adoptée en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003).

FAIT à Montréal, le 13 juin 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire